

Allocution présidente CNDH
Pré-forum mondial des droits de l'Homme
Rabat 17 février 2023

Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs
Chers amis

Permettez-moi tout d'abord, au nom du Conseil National Des Droits de l'homme du Royaume du Maroc et du Centre International de promotion des Droits de l'homme de la République d'Argentine de vous souhaiter, à toutes et tous, la Bienvenue au Préforum Mondial des Droits de l'Homme qui se tient pendant 2 jours à Rabat, en prélude au Forum Mondial des droits de l'Homme qui se tient à Buenos aires en mars prochain.

J'espère que vous aurez l'occasion, au cours de votre séjour parmi nous, de visiter notre belle capitale, surnommée Ville des Lumières et classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nous accueillons parmi nous aujourd'hui plusieurs personnalités venues de différents pays et de différents horizons, dans ce rassemblement des cœurs et des esprits, sorte de retraite des défenseurs des droits de l'homme, **dans le but de renouveler notre engagement à nos valeurs communes face aux mutations rapides que traverse le monde .**

Je ne manquerai pas de saluer, en cette séance d'ouverture, en votre noms à tous ici présents, les actions et l'engagement des défenseurs des droits de l'homme en Afrique, en Amérique Latine et ailleurs

Une veille permanente est, en effet, nécessaire afin d'examiner les défis, définir les priorités et implémenter les stratégies, puisant dans l'universel pour faire avancer le local.

Mesdames et messieurs,

Je tiens à remercier les équipes organisatrices pour leur professionnalisme et leur diligence dans l'organisation de ce préforum et me réjouis de la fluidité des échanges entre nous. Aussi avons-nous décidé de trois thèmes de débat, à savoir celui de la justice transitionnelle et la mémoire, la migration, et le changement climatique ; thèmes sur lesquels le Maroc peut se targuer d'une solide et unique expérience.

Je ne reviendrai pas sur l'expérience de justice transitionnelle de chacun des pays concernés, y compris celle de mon Pays, ni de l'importance de la question de la Mémoire pour le CNDH qui a mis en place, il y'a de cela 2 ans, une unité de préservation de la Mémoire et de promotion de l'Histoire, dans la continuité de la mise en œuvre des recommandations de l'Instance Equité et Réconciliation, afin de mieux appréhender les conséquences et les dynamiques, encore ressenties et palpables, du Passé des violations graves des droits de l'Homme, que ce soit sur le plan économique, politique, social ou culturel.

La thématique de la Mémoire, est une question lourde car difficilement verbalisable ou quantifiable, hautement symbolique pour des nations entières et extrêmement complexe et donc, délicate, dans son traitement. J'espère que les débats de ce préforum pourront nous éclairer, chacun de vous ici présent apportant son expérience.

Je n'ai aucun doute, par ailleurs, sur la richesse et la teneur des discussions concernant les questions liées à la migration et au changement climatique, questions d'actualité et extrêmement interdépendantes, notamment pour l'Afrique et l'Amérique Latine.

Je pense opportun le choix de débattre de ces deux grands défis des droits de L'Homme ici à Rabat, avec les personnes ici présentes, car les pays dits « émergents » peuvent beaucoup apporter à ce débat, comme l'ont montré les rencontres lors de la préparation du Pacte Mondial de la Migration, ou lors de son adoption à Marrakech.

Il est d'ailleurs préoccupant de voir qu'aucun pays « occidental » n'a ratifié la convention internationale de protection des migrants et de leurs familles, alors que nos pays se soumettent volontairement à l'examen et à l'évaluation universelle, comme si une certaine couleur de peau ou une certaine croyance religieuse dictait la dignité de l'Humain ou prédisposait à une certaine injustice innée.

Au nom du groupe du travail sur la migration du réseau Africain des INDHs que le CNDH préside, je me permets de vous rassurer sur le rythme de nos actions, soutenues et partagées, pour la protection des migrants et de leur famille dans leur droit à la mobilité.

J'aimerai, enfin, dire un mot sur ce qui nous rassemble ici ; malgré la distance géographique, la différence de langue et de culture, nous avons une histoire commune et partagée. D'abord nous partageons le statut

d'anciennes colonies, avec toutes les répercussions économiques, politiques et sociales de cette période douloureuse.

Ensuite nos trajectoires en matière de consolidation de l'Etat de droit se recoupent. **Les « démocraties émergentes », comme désignées par certains, partagent, pour beaucoup d'entre elles une dynamique de construction similaire : un passé lourd des violations graves des droits de l'Homme, une expérience unique de justice transitionnelle, une contribution remarquable à la Jurisprudence internationale en matière de réparation et de garantie de non répétition, une dynamique inégalée de leurs sociétés civiles.**

Il est difficile, de dire combien chacune d'elles a réussi, et combien, il reste à faire. **Au Maroc, comme dans beaucoup d'autres Pays, nous en sommes, à mon humble avis, à l'étape d'implémentation d'une *horizontal accountability / responsabilidad horizontal*, pour user des termes du penseur Argentin Guillermo O'Donnell.**

C'est-à-dire, qu'après une première étape de construction des procédures et cadres généraux - des élections libres et transparentes, une constitution démocratique, une Justice indépendante- nous en sommes à l'étape de construction institutionnelle, en un réseau efficient qui puisse évaluer, avertir et intervenir lorsqu'une violation des droits fondamentaux des citoyens advient ou est susceptible d'advenir ; inaugurant une nouvelle ère de réformes visant à faire de l'Etat un meilleur défenseur des droits, des libertés et des intérêts des citoyens, notamment les plus vulnérables : les couches socio-économiques défavorisés, les femmes, les enfants, les migrants et les réfugiés.

C'est pour cela que le CNDH a été extrêmement attentif à la question de l'effectivité des droits, notamment la santé, l'éducation, l'accessibilité ... Il a également porté une attention particulière aux questions relatives aux droits des femmes et des enfants. C'est ainsi que la décision de Sa Majesté le Roi, de réviser le Code de la Famille, pour la seconde fois en moins de 20 ans, constitue une avancée majeure pour le CNDH, lequel n'a de cesse, en effet, travailler sur ces questions extrêmement complexes et ancrées dans les traditions de la société.

J'y insiste, le CNDH n'économisera aucune peine afin d'accompagner la réforme, déjà entamée, du Pouvoir Judiciaire, dans ses efforts pour garantir une protection, une réparation et un recours complets et effectifs pour tous sur un pied d'égalité, notamment pour les enfants et les

femmes, **quelles que soient. les pressions exogènes exercées sur le Maroc**

Les projets de réforme du Code Pénal et du Code de la Procédure Pénale doivent s'inscrire dans cette même logique.

J'aimerais finir, chers amis, cette brève allocution par dire que, pour nous défenseurs des droits de l'Homme, l'appartenance au Pays du Sud est une fierté. Car face aux défis les plus ardues, face aux épreuves les plus rudes et aux obstacles les plus difficiles, nous avons franchi plusieurs pas.

Nous avons fait ce chemin **et nous nous devons de protéger la Mémoire de ces victoires, tout en étant conscients des défis qui nous attendent.** Notre contribution à la conception et à l'élaboration des normes et valeurs universelles n'est pas un incident d'étape, il est bien la tracée de nouveaux chemins, NOS chemins, vers l'Etat de droit. Au moment où **certaines démocraties dites traditionnelles usent des droits humains comme armes dans d'obtus jeux politiques, trahissant leur essence même, nous avons choisi de dialoguer dans un conclave à haute symbolique morale.**

Le travail d'un défenseur des droits de l'homme n'est jamais achevé. Il ne s'agit pas seulement d'une fonction, d'un mandat ou d'un poste. Il s'agit d'une **vocation, d'un ethos, d'une destinée.** Ce n'est pas seulement par conviction ou par croyance dans l'universalité des droits de l'homme que nous sommes ici, mais d'abord par devoir envers nos frères et sœurs partout dans le monde, et par foi en nos concitoyens.,

Unissons nos voix, de Rabat à Buenos Aires, en une seule voix. Celle de la dignité, de la justice et de l'égalité.